

Exemple de pendentif n'émettant pas de rayonnements ionisants

Le laboratoire de la CRIIRAD a procédé à un contrôle radiologique sur un pendentif dit à énergie scalaire (photo n°1) commandé le 10/12/2015 et dont la notice mentionnait l'émission d'ions négatifs.

Le coffret porte la mention « *Energy scalar Technology pendant* » ainsi qu'un motif géométrique semblable à celui de certains des pendentifs quantum science radioactifs que le laboratoire de la CRIIRAD a contrôlé (photos n° 2 et 3).



Photo n°1

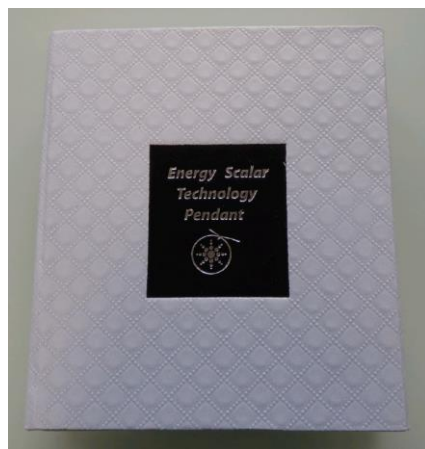


Photo n°2

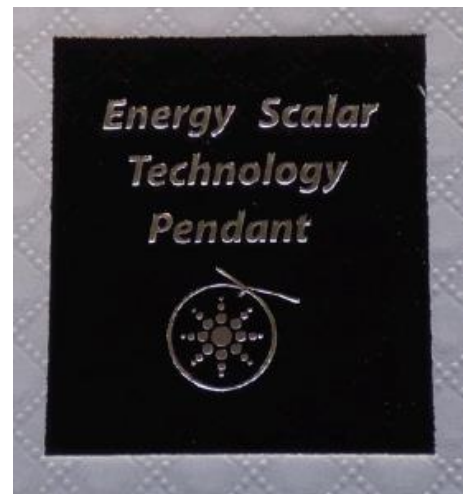


Photo n°3

Le matériau de base du pendentif est un métal de couleur argentée (du titane d'après la notice). Il porte : 1/ au recto des gravures géométriques, 6 petites incrustations périphériques et une pierre centrale (photo n°4) ; 2/ au verso, la mention « eForcePlus™ » et 3 pierres incrustées, deux rouges et une noire (photo n°5).



Photo n°4



Photo n°5

La carte d'authentification porte au recto un numéro de série (photo n°6) ; au verso, la mention « quantum science » (photo n°7). En revanche, cette indication ne figure pas sur le médaillon.



Photo n°6

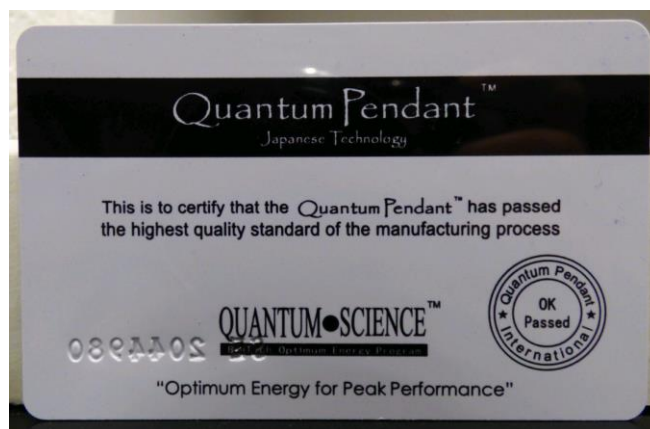


Photo n°7

Des vérifications ont été effectuées à l'aide d'un contaminomètre alpha-bêta-gamma (MCB2 de marque CANBERRA, utilisé sans capot). Les contrôles ont été effectués sur chacune des faces du **pendentif** et de la **carte d'authentification**. Elles n'ont révélé **aucun rayonnement anormal** (résultats de mesure compris dans le bruit de fond naturel du laboratoire).

Sur le plan radiologique, celui qui préoccupe la CRIIRAD, le résultat du contrôle est donc satisfaisant.

Se pose en revanche la question de l'exactitude des informations contenues dans la notice d'information. L'objet avait été sélectionné pour contrôle car il était présenté comme **émettant des ions négatifs**, avec un texte descriptif en tous points semblable à celui de pendentifs quantum science dont la radioactivité est avérée. Les 14 et 20 octobre 2015 des questions avaient d'ailleurs été posées aux responsables du site sur l'origine des ions négatifs mentionnés dans la notice. L'objet n'étant pas radioactif et n'émettant pas de rayonnements ionisants, on peut donc s'interroger sur sa capacité à émettre des ions négatifs. Ces vérifications ne relèvent pas des missions et compétences de la CRIIRAD.

Le site de vente a été informé de ces constats et le dossier a été transmis pour information à la DGCCRF.

A noter que [le pendentif a été retiré de la vente](#) (avant même que le site de vente ne soit informé du résultat des contrôles radiologiques du laboratoire de la CRIIRAD).

Valence, le 16/12/2015

